

Groupe Thématique « Formation Continue »

Relevé de conclusions de la séance du 23 mars 2017

Présents : Nathalie Lami, Claire Blin, Marianne Schilling Alain Gonzalez, Didier Kacer, Sylvie Bernardini, Marie Bakhtiari, Brigitte-Coppa, Séverine Boizumeau

Excusées : Christelle Claquin, Béatrice Eliard, Marie-Christine Kerhuel

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour : Ebauche des premières propositions d'organisation de la nouvelle université

1. Organisation globale à deux niveaux de la FC

Pour rappel, le groupe avait distingué précédemment la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), incluant les Diplômes Universitaires (DU) et Diplômes Nationaux (DN), des stages courts qui répondent à d'autres problématiques. Le groupe indique que la FTLV ne devrait pas être isolée du reste de la formation et notamment de la Formation Initiale (FI).

En revanche, il est nécessaire de distinguer la FTLV de la FC qui n'est pas de même nature. Pour les stages courts, bien que l'activité soit maintenue dans les facultés, le groupe s'accorde sur le bienfondé de la création d'une structure universitaire d'appui. Ce niveau universitaire ne devrait pas être un étage supplémentaire dans les processus et ne le serait pas puisque aucun lien de hiérarchie n'existerait entre les deux. Si l'université souhaite prioriser un projet, ou mettre en place un stage court innovant, cette structure d'appui serait à même d'en aider le développement. Les facultés seront également en mesure de demander un appui de la part de cette structure si elles souhaitent développer un projet qui nécessite des compétences qui ne se trouvent pas au sein de leur faculté. Rien n'empêche cependant une faculté, d'innover et ainsi de créer ou de murir ses propres projets.

Ainsi, les facultés doivent garder un pouvoir de décision quant à la politique et aux orientations stratégiques. La définition de la politique se fera donc dans le cadre d'une communication entre les deux niveaux, le groupe suggérant que le niveau universitaire ne soit pas le seul décideur de la politique pour ensuite l'imposer aux facultés, ces dernières seront une partie intégrante du processus.

Le niveau universitaire serait également en charge d'aller chercher des partenaires extérieurs, avec lesquels il pourrait ensuite, en lien avec les facultés, monter une offre de formation en stages courts.

Les axes de développement de la FC seront inclus dans les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM).

Une centralisation totale de la fonction n'a pas été retenue car un service commun universitaire signifierait une remontée de toutes les décisions et de toutes les actions alors que le groupe a jugé que certains aspects devaient se maintenir à un niveau facultaire. De plus, la gestion d'une telle structure est difficile et semble peu souple.

2. Points divers

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La VAE, appartenant au domaine de la FC, existe dans les deux établissements mais est en cours de développement à Paris-Sorbonne. Elle demande une ingénierie particulière et dépend grandement des spécialités disciplinaires ; en fonction des parcours, les problématiques ne sont pas les mêmes. La question se pose alors entre l'émiettement des blocs ou la centralisation. L'interfacultaire pourrait être la cible dans les années à venir. Mais les organisations actuelles de la VAE sont différentes à Paris-Sorbonne et à l'UPMC. Il faudra

attendre de voir comment va évoluer la VAE avant de se positionner car il y a une possibilité d'un fort accroissement de la demande. En revanche, le groupe s'accorde sur la nécessité d'un partage de la méthode et des pratiques, avec une politique d'impulsion VAE au niveau universitaire dans la phase de développement.

Outils

La question des outils se fait plus pressante à l'UPMC qu'à Paris-Sorbonne. En effet, F-Perm, logiciel utilisé à l'UPMC est en fin de vie. Dans les mois à venir, un positionnement sur un nouvel outil sera indispensable. A Paris-Sorbonne en revanche, l'outil fonctionne convenablement bien que non interfaçable avec Sifac Web. Le groupe convient que le positionnement sur un outil commun est préférable mais que l'UPMC basculera sur cet outil avant Paris-Sorbonne. Le développement d'un outil web interfaçable avec Sifac Web serait préférable.

Numéro d'agrément et certification

Un numéro d'agrément unique permettrait d'apparaître comme un acteur fort. Ce numéro d'agrément unique n'empêcherait pas chaque acteur (notamment le CELSA) de présenter un bilan pédagogique et financier individuel. Un niveau universitaire est néanmoins essentiel pour la coordination des enquêtes, et la mise en œuvre de la certification qualité. Le groupe souligne que l'ensemble des périmètres devront être intégrés dans les certifications (9001 et 29990). Le portage de certaines certifications pourrait être interfacultaire dans un premier temps, étant donné que les deux établissements n'ont pas les mêmes, dans l'attente d'une certification à l'échelle de Sorbonne Université.

Budget

La gestion financière de la fonction FC resterait au niveau facultaire. Néanmoins, la création d'une structure universitaire d'appui implique l'existence d'une microstructure de gestion financière universitaire. Bien que ce chantier se fasse en lien avec les directions des finances (DAF ou DBF), les équipes conviennent que les mêmes règles doivent être appliquées et cela grâce à un partage et un accord sur les pratiques. Les cas de l'ESPE et du CELSA, fonctionnant par le moyen d'une régie, sont à distinguer.

Ingénierie

L'ingénierie a besoin d'un fort développement, elle se fera aux deux niveaux. On peut imaginer que dès les premiers mois de fusion, une ingénierie de projet se trouve dans la structure d'appui universitaire. Mais une proximité avec les métiers serait, à terme, souhaitable et dans ce cas si une faculté a besoin de l'ingénierie d'une autre faculté, le tout ne remontera pas à l'université mais passerait pour des raisons de souplesse, en interfacultaire.

Prochaines étapes

Le Groupe Thématique « Formation Continue » se réunira à nouveau dans le courant du mois d'avril afin de travailler plus en détails sur l'organisation qui pourrait s'appliquer aux services liés à la FC.